

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN

**Incidence des modifications du Système harmonisé de 2007
sur les règles d'origine**

Rectifications techniques à l'Annexe 300-B

I. Appendice 1.1, Liste des produits visés par l'annexe 300-B

1. Supprimer les sous-positions 5208.53 à 5208.59 et les désignations qui s'y appliquent et remplacer par ce qui suit :

5208.59 Autres tissus

2. Supprimer les sous-positions 5210.12 à 5210.19 et les descriptions qui s'y appliquent et remplacer par ce qui suit :

5210.19 Autres tissus

3. Supprimer les sous-positions 5210.22 à 5210.29 et les descriptions qui s'y appliquent et remplacer par ce qui suit :

5201.29 Autres tissus

4. Supprimer les sous-positions 5210.42 à 5210.49 et les descriptions qui s'y appliquent et remplacer par ce qui suit :

5210.49 Autres tissus

5. Supprimer les sous-positions 5210.52 à 5210.59 et les descriptions qui s'y appliquent et remplacer par ce qui suit :

5210.59 Autres tissus

6. Dans la sous-position 5211.20, ajouter la référence « <85% coton, avec des fibres synthétiques ou artificielles, » et la référence « >200g/m², », comme suit :

5211.20 Tissus de coton, <85% coton, avec des fibre
synthétiques ou artificielles, >200g/m², blanchis

7. Supprimer les sous-positions 5211.21 à 5211.29.